

## Indicateur 27 : Part de la superficie communale couverte par des zones protégées

### *Définition*

Rapport entre la somme des superficies des réserves naturelles (domaniales et agréées), forestières, Natura 2000, zones humides d'intérêt biologique et la superficie totale de la commune.

Source : DGO3 – DNF – Direction de la Nature.

Données utilisées : 2012.

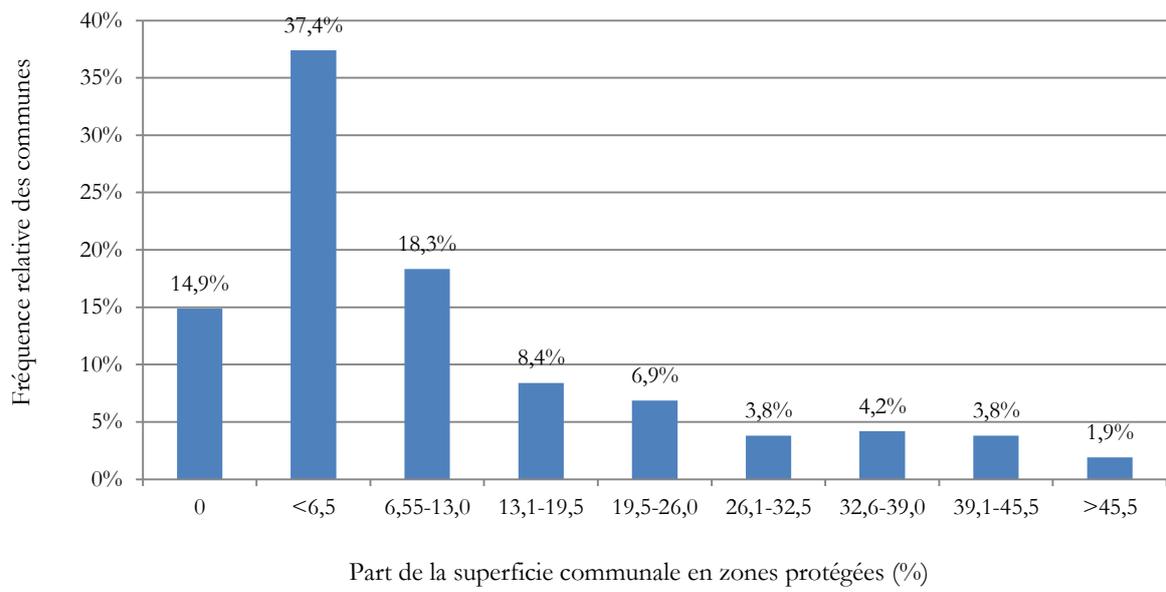
*Unité* : %

### *Mesures de position*

Moyenne régionale :	13.8
Moyenne des communes :	10.8
Médiane (q2) :	5.5
Valeur max. (q4) :	52.3
Valeur min (q0) :	0.0
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.6
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	15.6

### *Mesures de dispersion*

Etendue (max-min) :	52.3
Écart interquartile :	15.0
Ecart type :	13.3
Coefficient de variation :	1.238

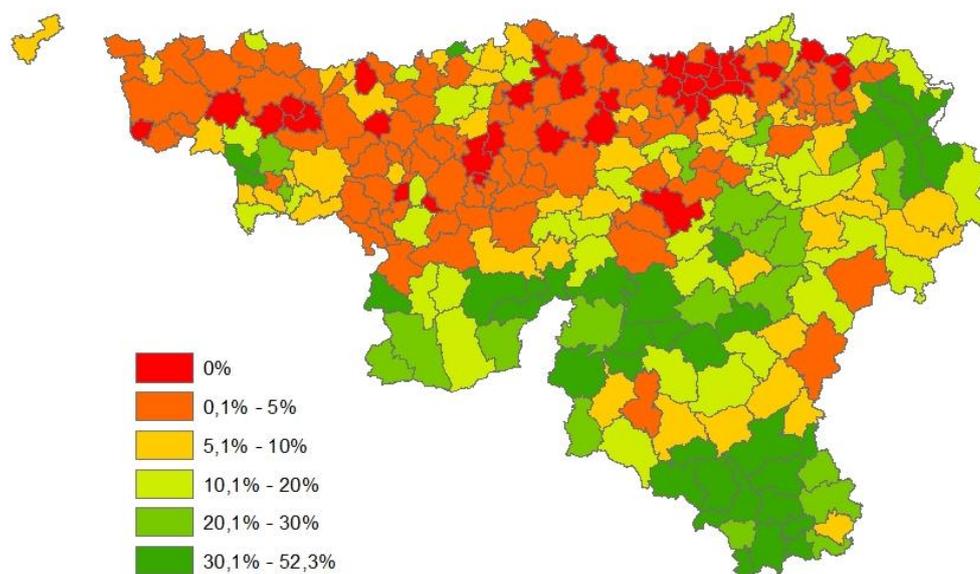


## Top 10

Les dix communes où le rapport est :

Le plus élevé		Le moins élevé	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
Daverdisse	52.3	39 communes ne présentent aucune zone protégée.	
Rouvroy	51.5		
Wellin	50.7		
Baelen	50.3		
Tintigny	47.8		
Musson	46.7		
Rocherfort	45.5		
Habay	45.3		
Hotton	45.3		
Chiny	45.1		

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de la superficie des zones protégées au sein de la communes est élevée, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

## Indicateur 28 : Part de la superficie communale couverte par des sites de grand intérêt biologique

### Définition

Rapport entre la somme des superficies des sites de grand intérêt biologique (SGIB) et la superficie totale de la commune.

Source : DGO3 – Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats.

Données utilisées : 2014.

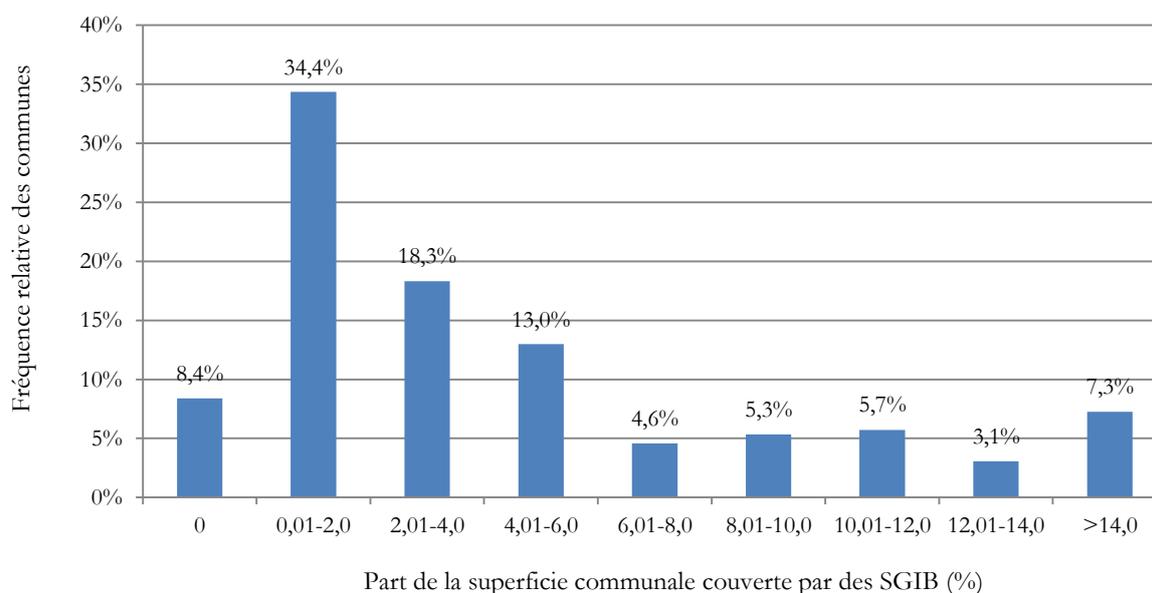
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	5.3
Moyenne des communes :	4.9
Médiane (q2) :	2.7
Valeur max. (q4) :	37.9
Valeur min (q0) :	0.0
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.7
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	6.7

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	37.9
Écart interquartile :	5.9
Ecart type :	6.2
Coefficient de variation :	1.256

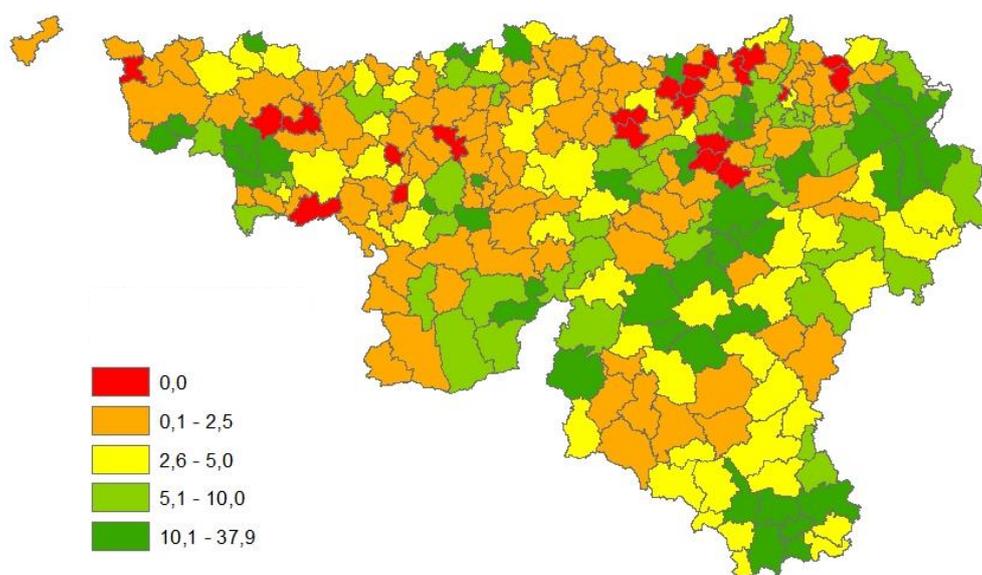


## Top 10

Les dix communes où la part de la superficie communale couverte par des SGIB est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
HOTTON	37,9	22 communes ne présentent aucun SGIB sur leur territoire.	
BUETGENBACH	33,1		
LA HULPE	27,8		
BERNISSART	27,1		
SERAING	27,1		
BELOEIL	23,6		
ARLON	23,2		
BAELEN	22,4		
ANTOING	21,7		
WAIMES	20,9		

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de la superficie des SGIB au sein de la communes est élevée, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Deux valeurs extrêmes ont été exclues pour la standardisation (Hotton et Bütgenbach). Dans ce sens, c'est la commune de La Hulpe qui est utilisée comme valeur maximum. Ces trois communes ont un indicateur standardisé égal à 1.

## Indicateur 29 : Nombre de biens classés par km<sup>2</sup> artificialisé

### Définition

Rapport entre le nombre de biens classés (monument, site, zone de protection, ensemble architectural, site archéologique, y compris le patrimoine exceptionnel et le patrimoine mondial de l'UNESCO) et la superficie artificialisée (km<sup>2</sup>) de la commune.

Sources et données utilisées :

- DGO4 – Département du Patrimoine – Direction de la Protection du Patrimoine (2013)
- IWEPS (2012) sur base des données Bodem/Sol (SPF Finances, administration générale de la documentation patrimoniale)

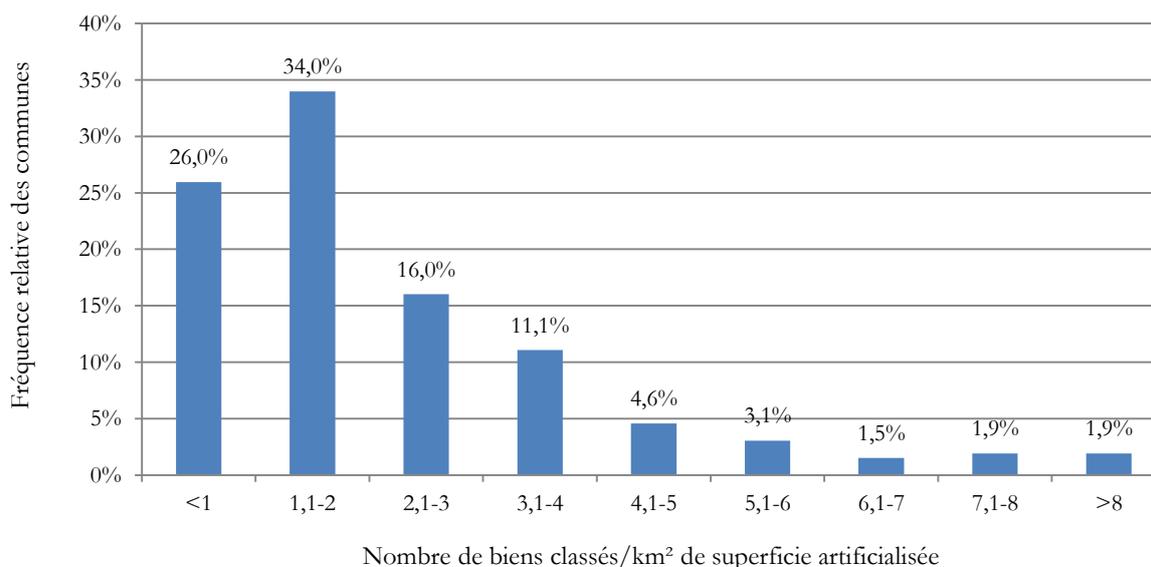
Unité : nombre/km<sup>2</sup>

### Mesures de position

Moyenne régionale :	2.3
Moyenne des communes :	2.2
Médiane (q2) :	1.6
Valeur max. (q4) :	12.1
Valeur min (q0) :	0.1
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	1.0
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	2.8

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	11.9
Écart interquartile :	1.9
Ecart type :	1.9
Coefficient de variation :	0.855

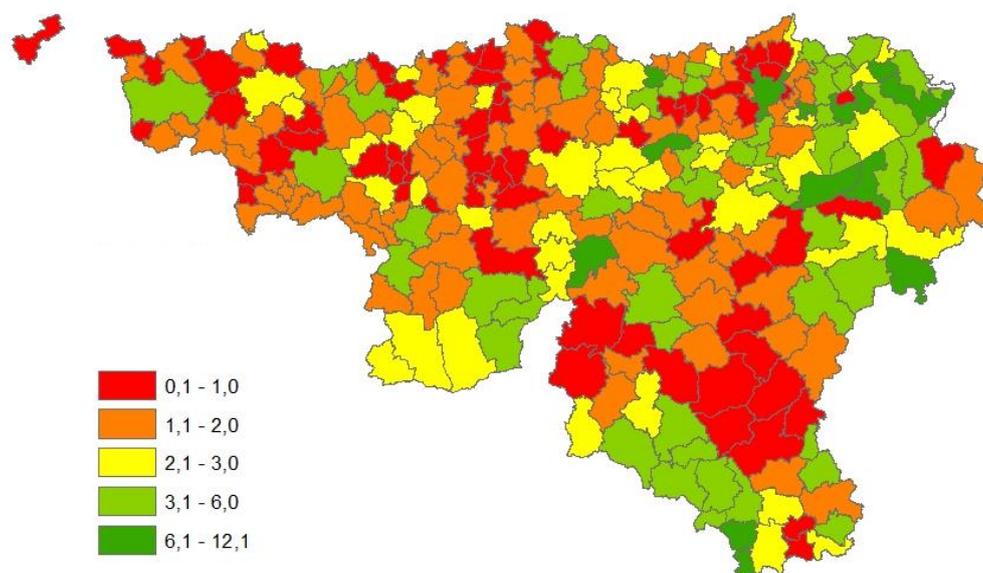


## Top 10

Les dix communes où le nombre de biens classés par km<sup>2</sup> est :

Le plus élevé		Le moins élevé	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
Liège	12,1	Comines-Warneton	0,1
Eupen	11,7	Montigny-le-Tilleul	0,2
Stavelot	8,9	Fleurus	0,2
Dinant	8,7	Anderlues	0,2
Meix-Devant-Virton	8,5	Chapelle-Lez-Herlaimont	0,2
Stoumont	8,0	Buëtgenbach	0,3
Limbourg	8,0	Sainte-Ode	0,3
Verviers	7,6	Mont-Saint-Guibert	0,3
Huy	7,6	Châtelet	0,3
Rouvroy	7,2	Frasnes-Lez-Anvaing	0,3

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus le nombre de biens classés par km<sup>2</sup> artificialisé est élevé, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Deux valeurs extrêmes maximums sont exclues pour la standardisation des indicateurs : Liège et Eupen. Le maximum considéré pour la standardisation est Stavelot. Dans ce sens, les trois communes mentionnées ont toutes un indicateur standardisé égal à 1. Cette approche est adoptée pour éviter que les indicateurs standardisés aient des valeurs trop petites et permet donc une meilleure visibilité.

## Indicateur 30 : Part de la superficie communale couverte par des sites classés

### Définition

Rapport entre la superficie totale des sites classés, zones de protection, ensembles architecturaux, sites archéologiques et la superficie de la commune.

Source : DGO4 – Département du Patrimoine – Direction de la Protection du Patrimoine.

Données utilisées : 2013

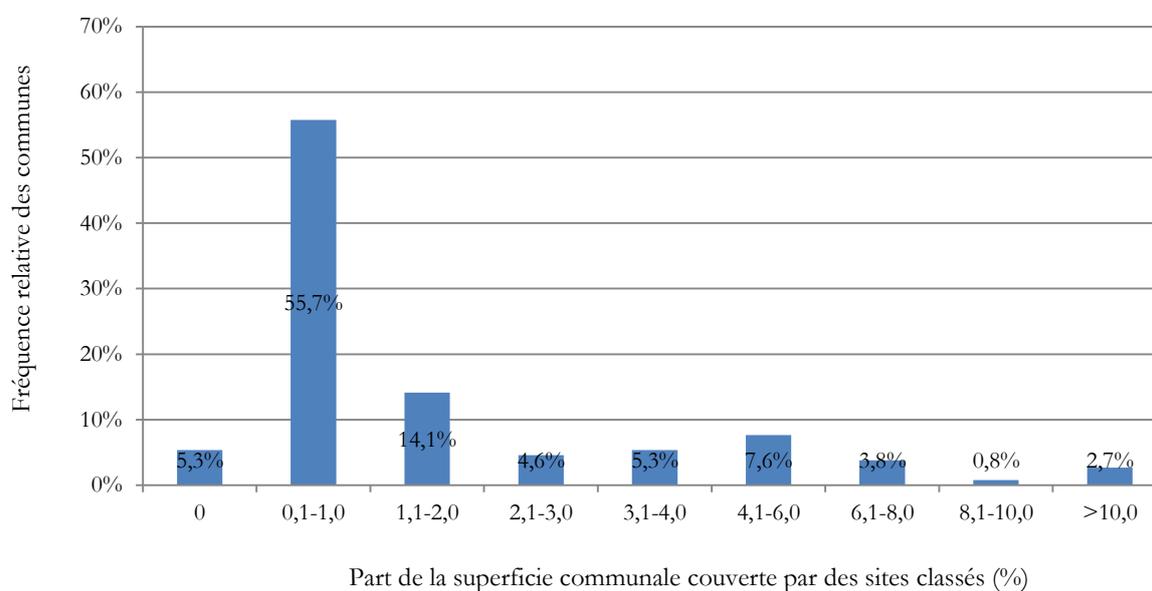
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	1.5
Moyenne des communes :	1.9
Médiane (q2) :	0.6
Valeur max. (q4) :	42.1
Valeur min (q0) :	0.0
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.1
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	2.0

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	42.1
Écart interquartile :	1.9
Ecart type :	3.9
Coefficient de variation :	2.055

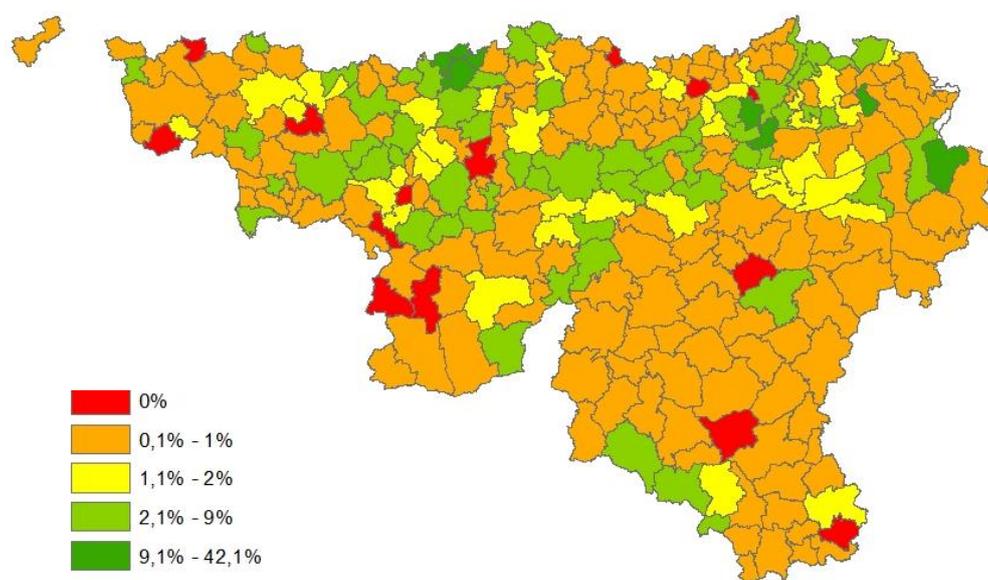


## Top 10

Les dix communes où la part de la superficie communale couverte par des biens classés est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
LA HULPE	42,1%	14 communes ont un indicateur égal à 0. Il s'agit de : Anderlues, Brunehaut, Donceel, Fleurus, Froidchapelle, Lens, Lincet, Messancy Merbes-Le-Château, Mont-de-L'Enclus, Neufchâteau, Rendeux, Sivry-Rance et Saint-Nicolas.	
SERAING	24,7%		
WATERLOO	19,8%		
BUETGENBACH	16,5%		
ESNEUX	12,1%		
LIMBOURG	10,9%		
LASNE	10,3%		
RIXENSART	9,0%		
LA LOUVIERE	8,3%		
HUY	8,0%		

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de la superficie communale couverte par des biens classés est élevée, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Sept valeurs extrêmes sont exclues pour la standardisation des indicateurs : La Hulpe, Seraing, Waterloo, Bütgenbach, Esneux, Limbourg et Lasne. Le maximum considéré pour la standardisation est Rixensart. Dans ce sens, les huit communes mentionnées ont toutes un indicateur standardisé égal à 1. Cette approche est adoptée pour éviter que les indicateurs standardisés aient des valeurs trop petites et contribue donc à une meilleure visibilité des résultats sur les radars.

## Indicateur 31 : Part de la superficie communale couverte par la superficie totale des PIP recensés

### Définition

Rapport entre la somme des superficies couvertes par les périmètres d'intérêt paysager du plan de secteur (PIP) et la superficie totale de la commune.

Source : DGO4 – Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – Direction de la Géomatique.

Données utilisées : 1977-1987 (lors de l'élaboration des plans de secteur)

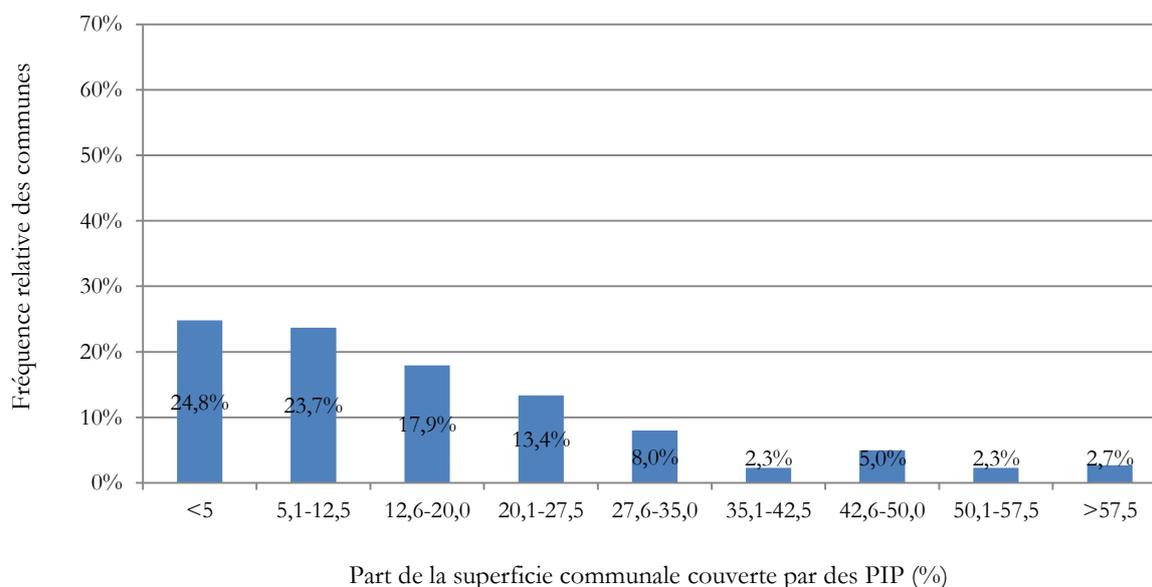
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	19.1
Moyenne des communes :	17.2
Médiane (q2) :	13.0
Valeur max. (q4) :	84.9
Valeur min (q0) :	0.0
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	5.2
3 <sup>ème</sup> quartile (q3) :	23.7

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	84.9
Écart interquartile :	18.6
Ecart type :	15.7
Coefficient de variation :	0.912

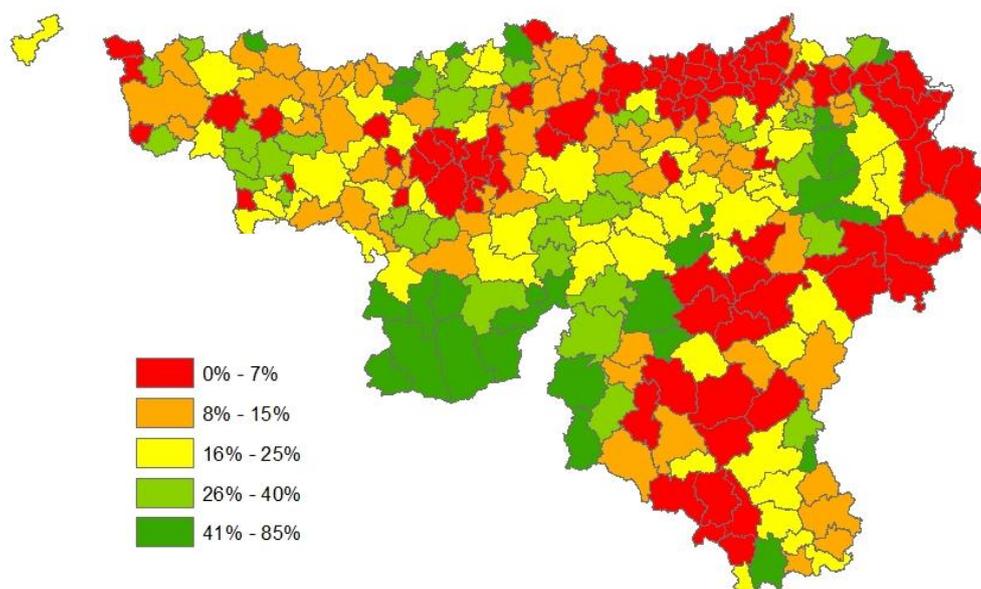


## Top 10

Les dix communes où la part de la superficie communale couverte par des biens classés est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
Viroinval	84,9%	Wasseiges	0,009%
La Hulpe	66,5%	Mouscron	0,0%
Spa	66,2%	Ans	0,0%
Ittre	62,5%	Awans	0,0%
Sivry-Rance	62,3%	Herstal	0,0%
Rochefort	62,1%	Saint-Nicolas	0,0%
Grez-Doiceau	60,4%	Burg-Reuland	0,0%
Couvin	56,8%	Remicourt	0,0%
Doische	55,0%	Meix-devant-Virton	0,0%
Stoumont	54,7%	Sambreville	0,0%

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de la superficie communale couverte par PIP est élevée, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Une valeur extrême est exclue pour la standardisation des indicateurs : Viroinval. Le maximum considéré pour la standardisation est La Hulpe. Dans ce sens, les deux communes mentionnées ont toutes un indicateur standardisé égal à 1. Cette approche est adoptée pour éviter que les indicateurs standardisés aient des valeurs trop petites et contribue donc à une meilleure visibilité des résultats sur les radars.

## Indicateur 32 : Part de la superficie communale couverte par la superficie totale des PICHE recensés

### Définition

Rapport entre la somme des superficies couvertes par les périmètres d'intérêt culturel, historique ou esthétique du plan de secteur (PIP) et la superficie totale de la commune.

Source : DGO4 – Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – Direction de la Géomatique.

Données utilisées : 1977-1987 (lors de l'élaboration des plans de secteur)

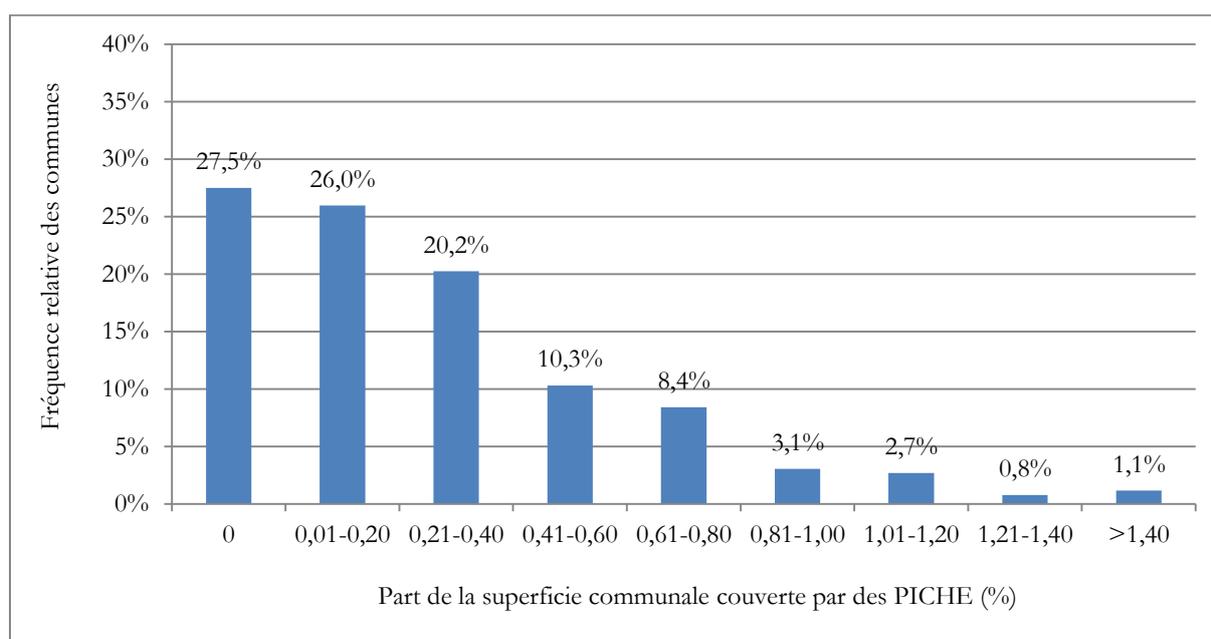
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	0.36
Moyenne des communes :	0.30
Médiane (q2) :	0.19
Valeur max. (q4) :	6.58
Valeur min (q0) :	0.00
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.00
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	0.41

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	6.58
Écart interquartile :	0.41
Ecart type :	0.51
Coefficient de variation :	1.685

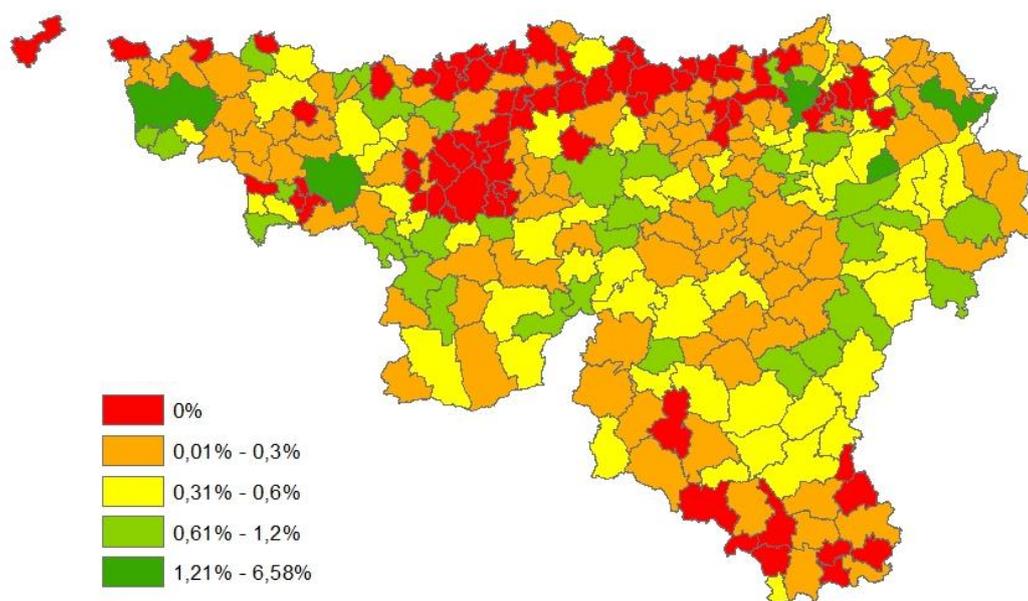


## Top 10

Les dix communes où la part de la superficie communale couverte par des biens classés est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
LIEGE	6,58%	72 communes ne présentent aucun PICHE sur leur territoire.	
SPA	2,10%		
EUPEN	1,64%		
MONS	1,34%		
TOURNAI	1,22%		
ANDENNE	1,20%		
NAMUR	1,10%		
HERSTAL	1,10%		
LIMBOURG	1,08%		
HASTIERE	1,05%		

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de la superficie communale couverte par PICHE est élevée, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Quatre valeurs extrêmes sont exclues pour la standardisation des indicateurs : Liège, Spa, Eupen et Mons. Le maximum considéré pour la standardisation est Tournai (1,22%). Dans ce sens, les cinq communes mentionnées ont toutes un indicateur standardisé égal à 1. Cette approche est adoptée pour éviter que les indicateurs standardisés aient des valeurs trop petites et contribue donc à une meilleure visibilité des résultats sur les radars.

## Indicateur 33 : Part de la superficie communale couverte par la superficie totale des SAR recensés

### Définition

Rapport entre la somme des superficies couvertes par les sites à réaménager (sites d'activité économique désaffectés, sites à réhabilitation paysagère et environnementale et sites charbonniers) et la superficie totale de la commune.

Source : DGO4 – Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – Direction de la Géomatique.

Données utilisées : Avril 2014

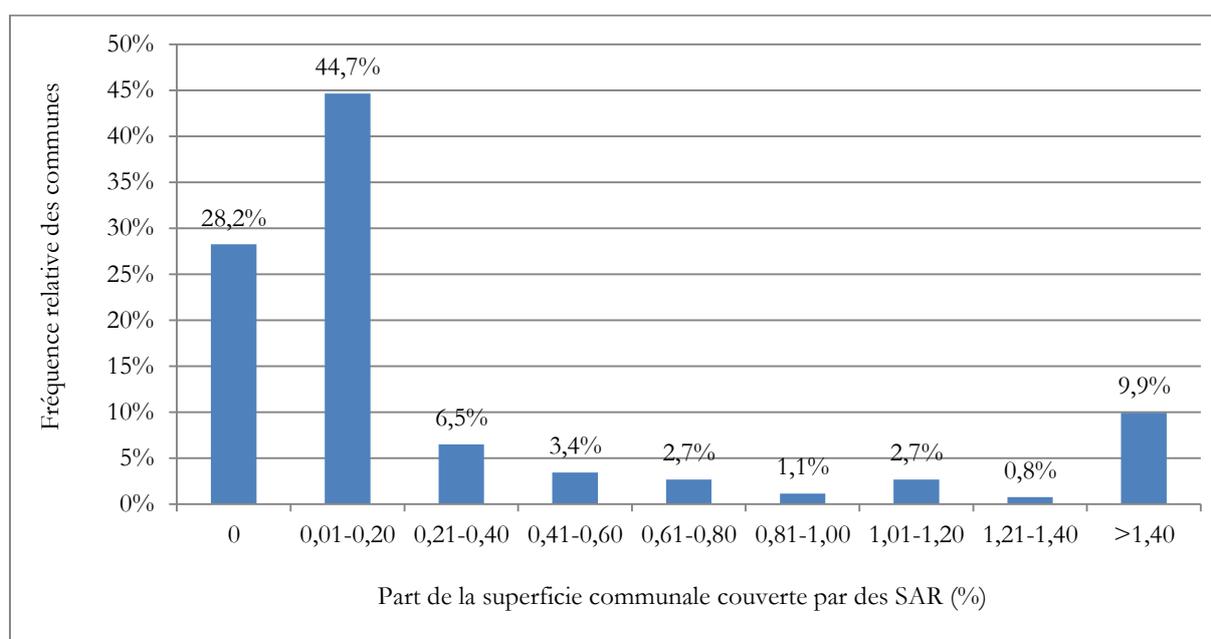
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	0.31
Moyenne des communes :	0.59
Médiane (q2) :	0.03
Valeur max. (q4) :	11.71
Valeur min (q0) :	0.00
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.00
3 <sup>ème</sup> quartile (q3) :	0.24

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	11.71
Écart interquartile :	0.24
Ecart type :	1.67
Coefficient de variation :	2.85

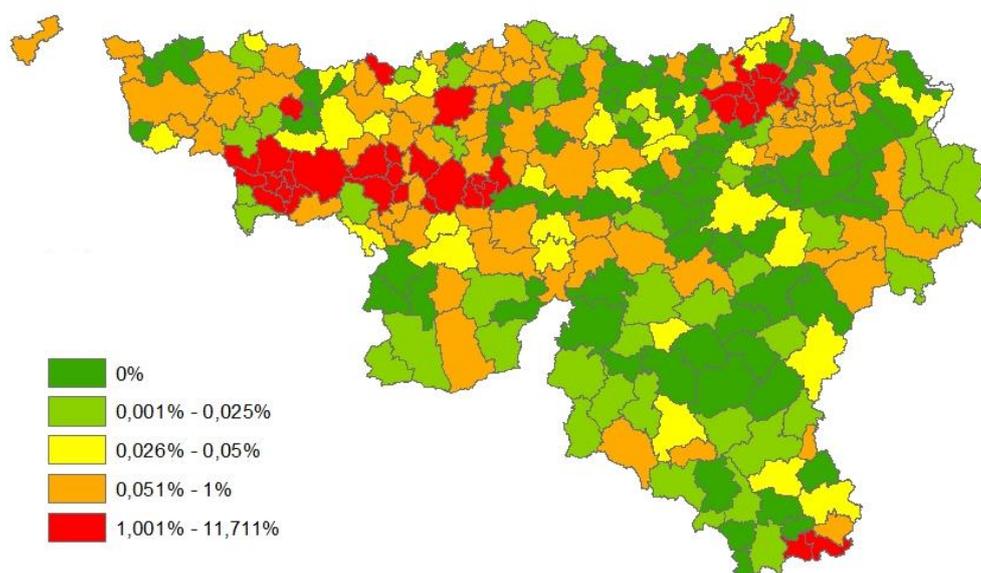


### Top 10

Les dix communes où la part de la superficie communale couverte par des biens classés est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur	Commune	Valeur
Quaregnon	11,71	74 communes ne présentent aucun SAR sur leur territoire.	
Morlanwelz	11,18		
Saint-Nicolas	10,77		
Boussu	8,82		
Fléron	7,02		
Farciennes	6,23		
Colfontaine	6,05		
Charleroi	5,97		
Châtelet	5,43		
La Louvière	5,34		

### Représentation cartographique



### Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de la superficie communale couverte par SAR est élevée, au moins bien est cotée la commune. C'est donc la valeur complémentaire de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Aucune valeur extrême n'est exclue pour la standardisation des indicateurs.

